



National Collaborating Centre
for Determinants of Health

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé

FAIT PARTIE DE LA SÉRIE
**APPRENDRE
PAR LA
PRATIQUE**

SOMMAIRE

APPRENDRE À TRAVAILLER DIFFÉREMMENT :

MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE DU PERSONNEL INFIRMIER DE LA SANTÉ PUBLIQUE CHARGÉ DES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ EN ONTARIO



INTRODUCTION

Le rapport dont il est question dans le présent sommaire fait suite à une étude de cas sur la création et la mise en place de postes d'infirmières et d'infirmiers de la santé publique chargés des déterminants sociaux de la santé au sein de l'ensemble des organismes de santé publique de l'Ontario. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a alloué les fonds nécessaires à la création de ces postes afin d'améliorer la capacité des organismes de santé publique d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et de faire avancer l'équité en santé. Cette stratégie retient l'attention d'un grand nombre d'organismes de santé publique dans tous les coins du Canada.

Les résultats de recherche indiquent que le leadership, la gestion du changement organisationnel, la culture organisationnelle (y compris les valeurs et l'idéologie), les normes provinciales et la nécessité de s'engager à fond dans l'élaboration et l'instauration des politiques publiques dans toutes les sphères du secteur se révèlent la clé de la réussite de cette initiative ontarienne. Le présent sommaire des recommandations formulées à la lumière des constatations issues de l'étude de cas s'adresse principalement aux responsables de l'élaboration des politiques, aux organismes de santé publique, au personnel enseignant et aux chercheurs.



Le financement accordé par le Ministère a donné deux résultats. D'une part, il a permis de mobiliser les bureaux de santé qui n'avaient pas encore commencé à réorienter leurs pratiques de manière à les axer sur l'équité en santé. Bon nombre d'organismes de santé publique ont en effet déclaré que leurs efforts sur le plan local n'auraient pu se faire sans cette aide financière. D'autre part, les organismes qui agissaient déjà sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé ont déclaré que le financement les avait aidés à renforcer leur capacité à cet égard.



RECOMMANDATIONS

Responsables de l'élaboration des politiques

La participation des organismes de santé publique locaux au processus d'élaboration des politiques provinciales peut réduire l'écart entre les attentes énoncées dans la politique et la mise en œuvre à l'échelle locale. Se concerter et communiquer davantage de part et d'autre avant de créer et de financer de tels emplois pourrait en uniformiser l'interprétation dans l'ensemble du système de santé publique.

Accompagner les organismes de santé publique dans la mise en œuvre du mandat relatif à l'équité en santé, tout en offrant la souplesse nécessaire à l'adaptation locale, favorise la mise en œuvre des activités.

Prévoir des mécanismes de rétroaction continue entre les parties prenantes aux échelles systémique et organisationnelle fait en sorte que les organismes de santé publique locaux recevront le soutien voulu pour mener à bien la création des postes liés à l'équité en santé et des activités connexes.

Établir des mesures de responsabilité fait en sorte que les postes servent réellement à atteindre le but, soit renforcer la capacité organisationnelle d'agir sur l'équité en santé.

Employer une démarche pluridisciplinaire permet de tirer profit des différentes compétences et perspectives qu'offre la diversité des champs de spécialisation pour exercer une action positive sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé.

Favoriser l'échange des connaissances, le réseautage et l'interaction entre les personnes ayant des fonctions similaires facilite la diffusion des connaissances et la concertation en matière de planification, ce qui profitera ultimement à l'ensemble du système de santé publique.

Organismes de santé publique

Clairement définir les responsabilités des postes rattachés à l'équité en santé et établir les liens explicites entre le mandat provincial et les actions planifiées à l'échelle locale permettent d'éviter la dichotomie entre les plans de la province et leur interprétation par les organismes de santé publique locaux.

Tenir compte de l'équité en santé dans tout processus de planification et d'exécution des programmes aide le personnel des bureaux de santé publique à agir explicitement et systématiquement sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé. Cela aide également à dissiper le doute quant au rôle de la santé publique à l'égard des déterminants sociaux de la santé et d'équité en santé, à atténuer les tensions dans le cadre de travail et à affermir le soutien de la haute direction. Cela fait ressortir la nécessité pour la santé publique d'abandonner les considérations comportementales et biomédicales et de s'attacher davantage aux déterminants sociaux de la santé et à l'équité en santé.

Harmoniser les valeurs, la culture et les pratiques avec les principes d'équité et de justice sociale constitue un pas dans la bonne direction pour les organismes qui veulent agir plus positivement sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé. Elles créent ainsi un cadre de travail où les praticiens pourront favoriser une communauté de réflexion de la pratique de santé publique.

- Les caractéristiques auxquelles doivent adhérer les organismes de la santé publique pour bien soutenir leur personnel, y compris les infirmières et infirmiers, consistent entre autres à élaborer et à véhiculer une vision, une mission et des objectifs communs qui mettent l'accent sur l'équité en santé et que tout le monde comprend et valorise au quotidien.
- Il importe également de favoriser une culture fondée sur la créativité et la souplesse de manière à encourager les infirmières et infirmiers et les autres membres du personnel en santé publique à se servir de toute la gamme de compétences dont ils sont dotés.

Un cadre de travail qui favorise l'apprentissage et le perfectionnement professionnel continu permet aux membres du personnel d'acquérir les compétences voulues pour bien remplir leurs fonctions. Cela veut dire promouvoir une culture organisationnelle saine :

- en transformant les rapports de force au sein des organismes de santé publique, et ailleurs aussi;
- en facilitant l'accès à l'information et la diffusion de cette information;
- en appuyant l'innovation et les méthodes novatrices;
- en créant un cadre de travail propice à l'apprentissage.

Veiller à ce que les structures internes soient bien en place favorise l'entraide et la réduction des silos entre les diverses fonctions dans les bureaux de santé publique. Si la plupart des déterminants sociaux

de la santé tombent en dehors du mandat de la santé publique, travailler en collaboration avec les collectivités et les partenaires du secteur de la santé et autres fait partie intégrante du rôle à jouer en matière d'équité en santé et aussi du champ d'action de la santé publique.

Avoir un leadership visionnaire et inspirant facilite l'intégration de l'équité en santé dans les activités quotidiennes en santé publique. Peaufiner ces styles de leadership fera également évoluer les choses en ce sens.

Personnel enseignant

Dans toutes les sphères de la santé publique, il faut de la formation continue et du perfectionnement professionnel en matière de déterminants sociaux de la santé et d'équité en santé afin d'accroître les connaissances et les compétences à ce titre. Le renforcement des compétences de l'ensemble du personnel des organismes de santé publique allégerait les préoccupations au sujet du travail en silo et les tensions entre collègues. Cela viendrait en outre placer les emplois de spécialistes de l'équité en santé dans un cadre de travail réceptif.

Les compétences essentielles qui ressortent de l'étude quant à la capacité d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé comprennent ce qui suit :

- la connaissance des déterminants sociaux de la santé et de l'équité en santé;
- le changement et le renforcement organisationnels;
- l'établissement de stratégies de changement systémique;
- l'élaboration et l'évaluation des programmes en tenant compte de l'équité de manière explicite;
- le plaidoyer;
- l'élaboration des politiques;
- l'engagement communautaire;
- l'action intersectorielle;
- le leadership.

Chercheurs

Pour soutenir la capacité d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé, une compétence essentielle bien qu'émergente, il faut examiner de plus près les éléments suivants :

1. le lien entre la culture organisationnelle (y compris les valeurs et l'idéologie) et la capacité d'un organisme d'inclure l'équité en santé dans son programme d'activités;
2. l'incidence des iniquités en milieu de travail (p. ex. la dilution du pouvoir du personnel infirmier) sur les priorités en matière d'iniquités de santé;
3. les fonctions des membres du personnel infirmier de la santé publique chargé des déterminants sociaux de la santé et leur influence sur la capacité de leur organisme d'attache d'agir pour l'équité en santé;
4. les champs de spécialisation et les professionnels de la santé publique les plus aptes à faire avancer le principe d'équité en santé et la meilleure manière de les préparer et de les former à cet effet;

5. la création de postes semblables dans d'autres parties du monde afin d'étayer la science du travail pour l'équité en santé et le caractère universel des constatations.

MÉTHODES

Les méthodes sur les études de cas ont servi à examiner les processus de création et d'instauration déployés à l'échelle locale pour l'initiative du personnel infirmier de la santé publique chargé des déterminants sociaux de la santé mise sur pied par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. À cet effet, les auteures se sont penchées sur le concept du leadership et sur les leçons à tirer par les organismes de l'extérieur de la province qui veulent renforcer leur capacité d'agir dans le même sens. Elles se sont entretenues avec 42 participants (c.-à-d., des infirmières et infirmiers de la santé publique chargés des déterminants sociaux de la santé, des gestionnaires, des directrices des soins infirmiers et des médecins hygiénistes) et ont passé en revue 226 documents.

Coordonnées

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé
Université St. Francis Xavier
Antigonish (N.-É.) B2G 2W5
Courriel : ccnds@stfx.ca
Téléphone : 902-867-5406
Télécopieur : 902-867-6130
Site Web : www.ccnds.ca
Twitter : @NCCDH_CCNDS

Remerciements

Les responsables de la recherche et de la rédaction du présent rapport sont : Charmaine McPherson, IA, Ph. D., professeure agrégée, École des Sciences infirmières, Université St. Francis Xavier (chercheuse principale) ; Sume Ndumbe-Eyoh, M. Sc. S., spécialiste du transfert des connaissances, CCNDS (cochercheuse et gestionnaire du projet); Claire Betker, IA, M. Nurs., Ph. D.(c), CCHN(C), associée en recherche, CCNDS (cochercheuse); Dianne Oickle, M. Sc., Dt.P., spécialiste du transfert des connaissances, CCNDS (cochercheuse) et Nancy Peroff-Johnston, IA, B. Sc. I., M. Sc., M. Nurs., conseillère principale en soins infirmiers, Unité des pratiques et de la capacité du système, Direction de la santé publique, ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario (collaboratrice du système).

Connie Clement du CCNDS a encadré le processus et fourni des commentaires très utiles et, enfin, Trevor Hancock (Université de Victoria) et Lynn Vivian-Book (Université Memorial) ont effectué l'examen externe.

Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé est situé à l'Université St. Francis Xavier.

Veuillez citer l'information contenue dans le présent document comme suit :

Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. (2015). *Sommaire. Apprendre à travailler différemment : mise en œuvre de l'initiative du personnel infirmier de la santé publique chargé des déterminants sociaux de la santé en Ontario*. Antigonish (N.-É.) : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, Université St. Francis Xavier.

ISBN : 978-1-987901-21-4

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de l'Agence de la santé publique du Canada, qui finance le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS).

Les points de vue exprimés dans le présent document ne correspondent pas nécessairement à ceux de l'Agence de la santé publique du Canada.

Une version électronique (en format PDF) du présent document est disponible dans le site Web du Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé à l'adresse www.ccnds.ca.

A PDF format of this publication is also available in English at www.nccdh.ca under the title *Summary. Learning to work differently: implementing Ontario's Social Determinants of Health Public Health Nurse Initiative*.